

Formation - Formation Conduite : Ponts Roulants et techniques déliage

La formation à l'utilisation d'un Pont Roulant est obligatoire depuis le 1er Janvier 2000. Art. R. 4323-55 du Code du Travail.

Prévention

Règlementaires

CODE : 4907 | Mise à jour : 28/07/2022

Objectifs

- Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à l'utilisation de ces équipements.
- Savoir les utiliser en toute sécurité et maîtriser les techniques d'élingage
- Obtenir le certificat adéquat afin que l'employeur puisse délivrer l'autorisation de conduite correspondante

Contenu de la formation

FORMATION THEORIQUE (0.5 jour) :

- Réglementation et textes de la Sécurité Sociale,
- Rôle des différents organismes de prévention,
- Conditions permettant l'utilisation d'un pont,
- Classification et technologie,
- Caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et limites associées des différentes, catégories de ponts roulants,
- Différents modes de commande (au sol, à distance, cabine),
- Fonction des différents organes et dispositifs de sécurité,
- Principaux risques liés à l'utilisation des ponts roulants, à l'environnement et conduite à tenir pour les éviter,
- Lecture de la plaque de charge,
- Vérifications à effectuer en début de poste,
- Choix des appareils de levage en fonction du type de charge et critères de mise au rebut,
- Modes d'utilisation des différents équipements de prise en charge et appareils de levage
- Conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident.
- La procédure de fin de poste (garage, changement de poste, mise à l'ancrage, au repos...).

FORMATION PRATIQUE (0.5 à 1 jour) :

- Adéquation du pont roulant et des appareils de levage à

FORMATION PRÉSENTIELLE

PUBLIC CIBLE

Toute personne étant amenée à conduire, même de façon occasionnelle des ponts roulants

PRÉ-REQUIS

18 ans minimum 1 Aptitude médicale à la conduite d'engin 1 Savoir parler et écrire le français

DURÉE

1 jour (7heures) à 2 jours (14heures)

SESSION INTER

Nous consulter
Nous consulter

SESSION INTRA

Nous consulter

l'opération de levage envisagée,

- Contrôle visuel de l'état du pont et des appareils de levage (élingue, chaîne...),
- Définition des zones de circulation du pontier pour les ponts à commande au sol ou à distance ainsi que les cheminements d'accès du pontier à la cabine,
- Elingage de la charge,
- Réalisation de manœuvres de positionnement avec souplesse et précision,
- Effectuer les différents mouvements décomposés/synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis et visible,
- Maîtriser le balancement de la charge,
- Prendre et poser la charge en un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication.
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de le signaler à sa hiérarchie.

Modalités pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz
- Evaluation de la formation
- Eva

Evaluation des résultats

- Mises en situations
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Questions écrites ou orales

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Veuillez faire connaître vos besoins au plus tôt lors de nos échanges. La prise en compte d'un besoin spécifique peut nécessiter un délai pour étudier les modalités d'adaptation ou d'orientation.

Taux de satisfaction des stagiaires :

★★★★☆ 95% (51)



Aurélie de SAINT JUST

Directrice CDM FORMATION

CDM FORMATION

CDM FORMATION forme depuis 2011 tout public professionnel dans les domaines de la prévention et de la sécurité sur toute la France.

📞 07-69-84-93-69

✉ contact@cdmformation.fr